



Lettre aux Usagers du CCJL

Le 27 Janvier 2021,

Le CCJL traverse comme de nombreux organismes qui organisent loisirs créatifs et animations collectives une période de grand bousculement liée aux contraintes préfectorales décidées pour éviter les risques COVID et concernant l'organisation d'activités collectives enfants et adultes.

Depuis le premier confinement les orientations prises ont été de poursuivre chaque fois que possible les activités et en cas d'empêchement de permettre soit que l'activité se tienne sous une autre forme (Visio conférence) ou soit proposée pour être reportée à une autre date de moindre risque COVID.

Cependant toutes les activités ne peuvent être réorganisées dans ces nouvelles conditions.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration a décidé de suspendre les prélèvements de novembre 2020 ainsi que ceux de janvier 2021 pour les activités corporelles qui n'ont pu reprendre en présentiel en date du mois de Janvier 2021 et organise les conditions à venir d'une poursuite de l'action. Pour les séances qui n'auront pu se tenir dans ce contexte d'obligation de se soumettre aux directives Préfectorales - situation de force majeure - nous verrons avec chacun comment trouver une solution afin que personne ne soit lésé.

Depuis Juillet 2016 le CCJL poursuit son activité sous une forme qui n'est plus associative. Le CCJL est devenu un EPA c'est à dire un Établissement Public Administratif et ses salariés sont des agents contractuels de droit public. La Ville de Fontenay aux Roses fournit de nombreuses prestations matérielles (locaux, services ressources) et attribue chaque année une importante subvention d'équilibre qui depuis 2016 a permis la poursuite des activités. Précisément en 2020 la subvention a été d'un montant de 354 650 euros soit 59 % du budget annuel du CCJL.

Les personnels titulaires d'un contrat de travail ont été payés sur ce budget. Par nature le CCJL ne reçoit aucune aide de l'Etat et ne dispose d'aucun autre moyen – hors les produits des activités - que cette considérable attribution budgétaire de la Ville de Fontenay aux Roses.

Voilà un résumé de la situation actuelle et de nos orientations pour tenter de résoudre les problèmes posés au jour le jour par l'épidémie de COVID.

Cette année 2021 sera encore marquée par la crise sanitaire et nous allons trouver des solutions pour dépasser les difficultés matérielles et organisationnelles.

Comme chacun de Vous, et Tous Ensemble nous allons nous adapter et préparer chaque occasion de Nous retrouver dès que possible. Dans cette belle perspective, au nom de tous nos professeurs et intervenants et de notre Conseil d'Administration

A bientôt ENSEMBLE

La Présidente
Françoise Gagnard